



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 10 MAI 2016

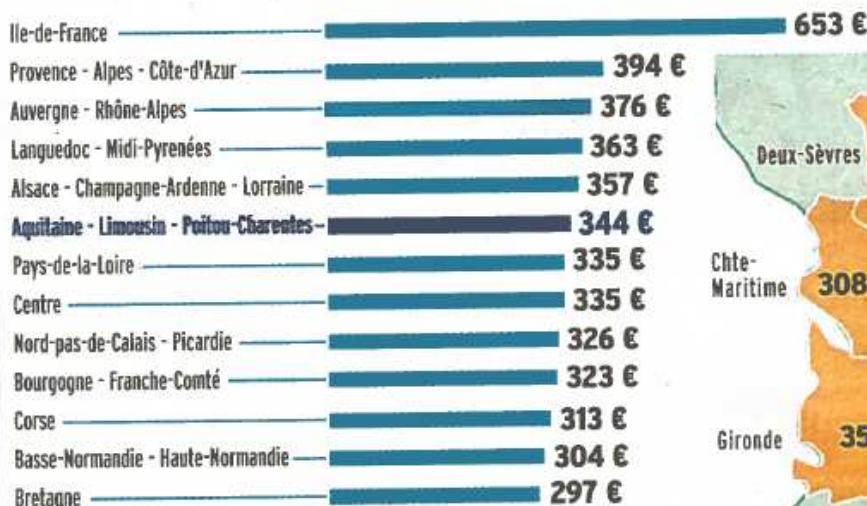
Dons aux associations: la Charente au-dessus de la moyenne nationale

Avec 320€ de dons annuels moyens aux associations ou aux fondations, les Charentais se montrent légèrement plus généreux que la moyenne des Français (313€ hors Ile-de-France, qui grimpe à 653€) et que la moitié des habitants des départements limitrophes. Ces dons ont apporté 2,3 milliards € aux bénéficiaires en 2013. L'étude, menée par la Fondation de France, met en évidence une « diagonale du don » sur l'Hexagone. « La France est traversée par une diagonale du don,

de l'Alsace aux Pyrénées-Atlantiques, qui concentre les plus hautes proportions de donateurs, avec deux autres territoires à distinguer, la péninsule bretonne et les Alpes-Maritimes », note l'étude.

Enfin, comme la moitié des plus grandes fortunes de France vivent en province et que, parmi elles, les deux tiers n'ont pas créé de fondations, la philanthropie est promise à un grand développement dans les prochaines années.

Montant du don moyen dans les treize nouvelles grandes régions



Source : Fondation de France

Montant du don moyen en Charente et dans les départements voisins



INFOGRAPHIE CL

Le Rouillacais s'organise pour ne pas entrer dans l'agglo de Cognac

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Comme Christian Vignaud, le président de la communauté de communes de Rouillac, l'avait laissé entendre depuis quelques semaines, une grande partie du Rouillacais a l'intention de s'opposer au nouveau périmètre des communautés de communes dessiné par l'application de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale, ndlr). Rappelons que le 11 mars dernier, la Commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) avait entériné une agglomération de Cognac réunissant cinq communautés de communes (Cognac, Grande-Champagne, Châteauneuf, Jarnac et Rouillac), forçant la main à Rouillac qui freine des quatre fers depuis des mois, préférant rester seule. Le vote des membres de la commission composée d'élus s'était joué à une voix près (20 pour le rapprochement, 19 contre et une abstention). L'arrêt du préfet, Salvador Pérez, est arrivé hier matin au siège

de la CDC. « Dans un délai de 75 jours, les conseils municipaux doivent donner leur avis. Nous allons mettre à profit ce délai pour consulter la population, dialoguer avec les habitants, écouter leur ressenti, notamment pour être certains que l'opposition que nous sommes un certain nombre à défendre est en phase avec ce que pensent les gens », explique Christian Vignaud qui s'apprête à envoyer une lettre à l'ensemble des foyers du territoire : « Nous allons proposer des réunions publiques dans chacune des vingt communes. J'y serai ainsi qu'un vice-président. »

Une faible marge de manœuvre

L'objectif de ces réunions est de consolider le socle des anti-mariage. « Nous allons envoyer une lettre au préfet pour lui dire que nous ne sommes pas d'accord avec le schéma », ajoute Christian Vignaud qui n'évoque pas encore un recours devant le tribunal administratif : « On verra comment

nos arguments sont reçus. »

En plus des lettres aux foyers du territoire, des autocollants « J'aime le Rouillacais » ont été imprimés et seront largement diffusés. Christian Vignaud devrait demander à être reçu par le préfet dans les prochaines semaines et certains élus et habitants voudraient en profiter pour aller manifester devant les grilles de la préfecture. La marge de manœuvre est toutefois très faible. « Le vote des conseils municipaux sera évidemment important mais c'est bien la règle de la majorité sur l'ensemble du territoire qui va prévaloir, pas celle d'une communauté de communes isolément », rappelle Olivier Maurel, le sous-préfet de Cognac. Et même dans le Rouillacais, tout le monde ne veut pas rester seul: Courbillac ne cache pas son désir de se tourner vers l'agglo de Cognac, comme le maire de Rouillac Michel Trainaud - son conseil n'est pas unanimement du même avis - et Marcillac-Lanville qui se verrait bien, elle, rejoindre l'agglo de GrandAngoulême.

■ Christophe Poceiro et Arnaud Chaillou, trentenaires du cru, viennent d'ouvrir un atelier artisanal de torréfaction ■ Et lancent la première marque charentaise de café.

A Gensac, on sait faire aussi du bon café

g.biolley@charentelibre.fr

On savait Gensac-la-Pallue commune de gourmands et de gourmets avec son caviar et sa truite de la pisciculture du Moulin, son chocolat de chez «Gourmandise et chocolat», au hameau de Souberac. Des produits d'exceptions. S'ajoute aujourd'hui le café avec l'arrivée de «Culture-café torréfacteurs», une nouvelle enseigne de torréfaction artisanale, la première marque charentaise de café, déposée à l'Inpi. Si les grains viennent de Colombie, du Brésil, d'Éthiopie, de Bali, du Guatemala ou encore de Papouasie, et la machine à torréfier de Turquie, «pour le reste, c'est 100% Gensac, la production, les assemblages, l'emballage, tout est fait ici et de façon artisanale. Et à l'ancienne», souligne Christophe Poceiro, le gérant-associé avec Arnaud Chaillou de cette petite entreprise nichée dans un atelier près du centre-bourg de la commune.

À l'ancienne aussi le logo de «Culture-café torréfacteurs», apposée sur des sachets kraft hermétiques sans étiquettes avec un simple tampon qui contient aussi les informations nécessaires sur le café contenu, provenance, mou-



Les deux compères misent sur le travail «à l'ancienne» et l'authenticité pour se démarquer et installer durablement leur marque.

Photos G. B.

ture, intensité, arômes et échelle de valeur acidité-amertume.

«On a voulu revenir à l'essence même du produit et de ce qu'est l'artisanat en terme d'exigence et de qualité», souligne ce spécialiste bien connu des amateurs cognacais du petit noir, ancien patron de la torréfaction «Le Marignan», rue d'Angoulême, élu meilleur torréfacteur de France en 2011.

Une torréfaction au goût du client

À lui les rênes de la production quand son acolyte Arnaud Chaillou, fort de sa connaissance de l'entreprise, se charge de toute la partie marketing, distribution et vente, laquelle sera assurée uniquement sur internet (1).

«Là aussi, on a fait nous-mêmes, création du site, du packaging, on a vraiment souhaité aller au bout de la démarche», explique cet an-

cien paysagiste à son compte qui n'a pas hésité à lâcher sa société pour s'engager dans cette nouvelle aventure professionnelle.

«Ça peut paraître éloigné a priori comme univers, s'en amuse-t-il, mais non, avec le café on est aussi dans la plante, le terroir, l'odeur, le manuel, et c'est une belle complémentarité également avec chacun ses compétences», vante-t-il.

Pour coller au plus près de leur souci d'authenticité, ces deux trentenaires amis «depuis 20 ans», n'ont pas lésiné. Christophe Poceiro a notamment fait marcher ses réseaux. Tous leurs cafés, pur arabica, proviennent de toutes petites productions et sont récoltés à la main. Leur machine, une belle bête de 400 kg rutilante, a été adaptée afin de pouvoir torréfier en petites quantités, moduler la cuisson au goût du client, et développer de nouveaux arômes. Les premiers signaux sont favora-

bles, clients et belles tables de la région se sont déjà manifestés à la grande joie d'un duo bien décidé à s'enraciner.

«On a déjà d'autres projets en tête, on veut s'ancrer sur le long terme avec cette création artisanale qu'on a voulu différente, dans un esprit qui nous colle à la peau, qui nous ressemble», concluent-ils en chœur.

De couleur café. Et un peu thé aussi puisqu'ils ont choisi de distribuer en parallèle une sélection d'une trentaine de variétés «Christine Dattner», grande dame du thé en France, dont les produits à la qualité indéniable, rares et emballés dans des sachets en mousseline 100% coton et biodégradables sont à l'image de leur credo: «Offrir de l'excellence à des prix compétitifs.»

(1) www.culture-cafes.com (site vitrine), www.cafe-the.fr (site marchand).



Rutilante, la machine à torréfier a été spécialement adaptée pour pouvoir répondre aux demandes spécifiques des clients.

Ars-Gimeux: des propriétaires contactés pour sauver le vison

452 propriétaires le long du Né ont été contactés pour racheter leur terrain et favoriser ensuite la réintroduction d'espèces menacées.

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

C'est un jeu de billard à plusieurs bandes qui doit favoriser à terme la réintroduction d'espèces protégées ou menacées comme la loutre ou le vison d'Europe (lire ci-dessous). Fin mars, 452 propriétaires de parcelles situées sur le secteur aval du Né, ont été contactés par le Conservatoire régional d'espaces naturels de Poitou-Charentes (Cren), principalement sur les communes d'Ars ou Gimeux, le long du cours d'eau. Une zone ciblée comme «zone d'intérêt écologique prioritaire».

«Compenser» le chantier LGV

Il s'agit en fait de trouver des terres pour compenser les destructions liées au chantier de la LGV et en particulier à quelques dizaines de kilomètres de là, vers Blanzac et le secteur amont du cours d'eau. «Plusieurs bassins favorables au vison d'Europe et à d'autres espèces ont été identifiés pour mettre en œuvre les mesures compensatoires», précise Mélanie Adam, responsable en Charente du Cren mandaté par le groupe Coséa, chargé d'aménager la LGV. D'après un rapport du ministère de l'Environnement, l'espèce est encore «bien présente dans le sud-ouest de la Charente et dans l'ouest de la Dordogne». Surtout, «il sem-



Les propriétaires concernés ont reçu un courrier pour une vente à l'amiable. Photo CL

ble exister quelques noyaux de population particulièrement intéressants, où les densités paraissent plus importantes: sur la Seugne et le Né en Charente».

L'objectif du Cren n'est pas de réintroduire ces espèces impactées par le chantier mais de recréer des conditions naturelles favorables à leur implantation. La première étape est donc de trouver des propriétaires acceptant de vendre «à l'amiable» leurs parcelles. «Par expérience, nous savons qu'une minorité de propriétaires accepte, explique Mélanie Adam. Nous proposons de racheter les terres au prix des Domaines, puis les pro-

priétaires acceptent du non». Il n'y a donc pas lieu d'entrer en voie d'expropriation. Évidemment, Coséa paie la totalité de la note de ces «mesures compensatoires environnementales» qui doivent s'étendre sur près de 200 hectares sur l'axe Tours-Bordeaux.

C'est au Cren de réhabiliter ces espaces naturels pour permettre de voir ou au moins de trouver des traces à moyen terme de loutres ou de visons d'Europe. «Les visons sont très difficiles à repérer, mais nous savons que le Sud-Ouest est une des dernières régions en France à accueillir cet animal», résume Mélanie Adam.

Le vison d'Europe menacé d'extinction

Il existe mais se fait discret. Le vison d'Europe, cousin de la loutre avec laquelle il partage le même type d'habitat le long des petites et moyennes rivières, ne pèse pas plus d'un kilo à l'âge adulte (600 gr maximum pour les femelles). Présent le siècle passé sur tout le territoire français, son espace vital s'est réduit au Sud-Ouest de la France.

Parmi les 63 sites Natura 2000 recensés, 13 sont situés en Poitou-Charentes et 48 en Aquitaine. L'Union mondiale pour la nature place le vison d'Europe dans sa liste rouge, parmi les espèces «confrontées à un risque très élevé d'extinction à l'état sauvage», avec «réduction des effectifs supérieur à 70 % constatée depuis 10 ans ou trois générations».



Harcèlement: le dragueur coulé

Le député écologiste Denis Baupin a démissionné hier de son poste de vice-président de l'Assemblée nationale quelques heures après avoir été mis en cause par des élus écologistes pour «harcèlement» ou «agression sexuelle», des accusations qu'il conteste.

Le président de l'Assemblée nationale, Claude Bartolone (PS), avait reçu un peu plus tôt M. Baupin et lui avait demandé de démissionner de sa fonction après la révélation hier par Mediapart et France Inter de ces faits présumés, couverts pour la plupart par la prescription et émanant de témoignages de huit victimes.

Parmi les élus dénonçant le comportement du député, Sandrine Rousseau, porte-parole d'EELV, a raconté des faits remontant à octobre 2011. Lors d'une réunion, M. Baupin «m'a plaquée contre le mur en me tenant par la poitrine, et a cherché à m'embrasser. Je l'ai repoussé violemment». Elle précise

■ Accusé de «drague lourde», harcèlement et gestes déplacés par huit femmes, le député écologiste Denis Baupin a démissionné hier de la vice-présidence de l'Assemblée ■ Il réfute les accusations, qui portent sur des faits prescrits

salaces». «Il y avait des moments où on n'en avait plus, c'était par salves.» L'élue fait remonter ces faits de juin 2012 à son départ d'EELV, fin 2013, et affirme qu'elles étaient «plusieurs députées à recevoir le même SMS».

D'abord silencieux, M. Baupin, qui a récemment quitté EELV et qui est par ailleurs l'époux de la ministre du Logement Emmanuelle Cosse, a finalement affirmé à travers un communiqué de son avocat que les allégations étaient «mensongères, diffamatoires et qu'elles ne reposent sur aucun fondement».

«Beaucoup se sont tués pour ne pas blesser sa compagne», expli-



Les écologistes sont en plein déchirement entre pro, comme Denis Baupin, et anti-gouvernement. Photo archives AFP

que Elen Debost, membre d'EELV, adjointe au maire du Mans. Le député écologiste François de Rugy, «abasourdi» par la nouvelle, a reconnu avoir un jour «parlé» à M. Baupin au sujet d'une collaboratrice, même s'il ne s'agissait pas, selon lui, de harcèlement. Ces femmes disent avoir décidé de parler après être tombées sur la photo de plusieurs députés, dont

M. Baupin, les lèvres maquillées de rouge pour protester «contre les violences faites aux femmes» le 8 mars.

Plusieurs membres d'EELV ont reconnu ne pas être surpris et aucun n'a cherché à protester de l'innocence du député. «C'était très, très connu dans le parti», a assuré un collaborateur des députés du groupe écologiste à l'Assemblée.

Quand Emmanuelle Cosse, son épouse, bloquait le débat

Le conseiller de Paris - comme l'a été M. Baupin jusqu'en 2014 - Yves Contassot dit même avoir été «au courant» d'un comportement disons un peu lourd avec les femmes, mais n'avoir «pas idée qu'il allait aussi loin». Il assure que la question avait été posée à la tribune d'un conseil fédéral du parti et Mme Cosse, à l'époque secrétaire nationale d'EELV, avait interrompu la discussion: «Stop, j'ai interdit qu'on poursuive ce débat.»

Un appel à témoignages non prescrits

Sandrine Rousseau (EELV), une des élus qui ont affirmé hier avoir été victimes d'agression sexuelle de la part de Denis Baupin, a appelé d'autres femmes à témoigner et a insisté pour qu'Emmanuelle Cosse, épouse de Denis Baupin, ne soit «pas pointée du doigt». Au-delà, Mme Rousseau a lancé un appel. «S'il y a des femmes, qu'elles n'hésitent pas, on sera là en soutien, nous pour lesquelles les faits sont prescrits», a-t-elle déclaré. Les huit témoignages recueillis ne peuvent plus faire l'objet d'une plainte.

22
C'était très, très connu dans le parti

en avoir immédiatement parlé à un membre du parti qui lui a répondu: «Ah? Il a recommencé.» Députée du Calvados, Isabelle Attard évoque du «harcèlement quasi quotidien de SMS provocateurs,

Loi Travail: les députés discutent sans pouvoir voter

La ministre du Travail a demandé hier à l'Assemblée «la réserve des votes», dès l'examen du premier article de sa loi. Les députés ont dénoncé un «simulacre. On se demande ce qu'on fait là.»

Les débats sur la loi travail à l'Assemblée ont semblé faire du sur place hier en début de soirée, émaillés par plusieurs interruptions de séance, le report des votes sur les amendements, et surtout la menace du 49.3, rendant les discussions un peu hors-sol. Après l'annonce par la ministre du Travail de «la réserve des votes jusqu'à nouvel ordre», dès l'examen des amendements au premier article du texte controversé, illus-

trant d'emblée les fortes incertitudes sur la majorité, le recours à cet outil de procédure a été au cœur de nombreuses interventions.

Le chef de file des socialistes «frondeurs» Christian Paul s'est notamment dit «extrêmement surpris» de ce procédé repoussant le vote décidé par Myriam El Khomri. «S'il n'y a pas de majorité sur l'article 1, que cela soit vérifié», a-t-il lancé à l'adresse du gouvernement. «On se demande ce qu'on fait là.

Ca ressemble à un simulacre», a aussi lancé la «frondeuse» Aurélie Filipetti, pour qui alors que cette loi doit favoriser le dialogue social, c'est une «réduction du dialogue parlementaire!»

«Simulacre» dénoncé aussi par la droite, le Front de gauche et des écologistes, Isabelle Attard appelant notamment à ce qu'on «l'abrège».

«C'est le gouvernement qui fait trainer délibérément les débats

pour justifier le recours au 49.3 qui est un déni de démocratie assez grave», a aussi jugé l'écologiste Eva Sas, rappelant au passage le précédent du CPE où la mobilisation s'était poursuivie malgré le passage en force du gouvernement aboutissant à son abandon.

L'ex-socialiste Pouria Amirshahi a fait valoir dans un communiqué titré «les députés ne sont pas les bouffons du roi».

Le mécénat d'entreprise grimpe de 25%

Trois milliards et demi. Le budget que les entreprises ont consacré au mécénat en 2015 a fait un bond de 25%. En 2014, il n'était «que» de 2,8 milliards d'euros. À l'heure où le SA XV joue sa montée en Pro D2, les dirigeants du club de rugby de Soyaux-Angoulême devraient être contents d'apprendre que 12% de ce budget est consacré au mécénat sportif et que 48% des 170 000 entreprises de France qui pratiquent le mécénat réservent leur générosité au sport. Malgré tout, le premier secteur soutenu par les entreprises reste le social, avec 22% du budget, suivi par la culture avec 15% du budget et l'éducation avec 14% de ces 3,5 milliards d'euros. Ces chiffres, publiés par l'Admical, association qui soutient le mécénat d'entreprise, révèlent aussi que les entreprises de plus de 250 salariés restent les plus engagées dans cette démarche: elles sont 47% à être mécènes. On note que 77% de ces entreprises font des dons financiers et 29% font des dons en nature.

El Khomri sur la défensive

LOI TRAVAIL

La ministre a demandé « la réserve des votes », outil de procédure repoussant le vote

A lors que les députés venaient hier de commencer à examiner les amendements sur l'article 1 de la loi travail, la ministre du Travail a demandé « la réserve des votes jusqu'à nouvel ordre », outil de procédure repoussant le vote.

Des députés de tous bords (UDI, Les Républicains, écologistes, Front de gauche, PS) avaient déposé des amendements pour supprimer cet article créant une commission char-

gée de proposer une refondation de la partie législative du Code du travail.

Les députés n'ont en théorie que jusqu'à jeudi soir pour débattre, avant le vote, le 17 mai

Après cette « réserve », que le gouvernement peut lever à sa guise, plusieurs élus sont montés au créneau, dénonçant, comme Francis Vercamer (UDI), un signe de « fébrilité », ou, selon Jacqueline Praysse (Front de gauche), un « manque de respect ».

Dès l'ouverture des débats, et alors que les députés n'ont en théorie que



Les députés ont commencé hier à examiner les amendements sur la loi travail. PHOTO CHRISTOPHE MORIN/FP3

jusqu'à jeudi soir pour débattre avant le vote solennel, le 17 mai, la menace de 49-3 était omniprésente.

Semblant souffler le chaud et le froid, Manuel Valls avait glissé vendredi qu'« il ne faut jamais renoncer à un moyen constitutionnel » comme le 49-3, qui permet de faire adopter un texte sans vote – à condition d'échapper à une motion de censure –, tout en réaffirmant sa « volonté de convaincre ».

La réunion des députés socialistes, en présence du Premier ministre,

permettra demain au gouvernement de reprendre la température, alors que le chef de file des députés PS, Bruno Le Roux, recensait encore hier « 30 à 40 » voix manquantes pour une majorité. Juste avant cette réunion, une quinzaine de députés PS, dont des « frondeurs », doivent aussi se rendre à Matignon.

Le Medef reporte sa décision

Pour le chef de file des « frondeurs », Christian Paul, c'est l'exécutif qui prend « la responsabilité d'une frac-

ture durable » s'il ne bouge pas.

Dans la rue, le prochain temps fort sera jeudi, avec la cinquième journée unitaire (CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, Fidl, UNL) de grèves et de manifestations. À cela s'ajoutent Nuit debout et une grève reconductible des routiers appelée par la CGT et FO, à partir du 16 mai.

Au vu de l'avancée des débats, le Medef a reporté hier sa décision sur sa menace de se retirer de la négociation sur l'assurance-chômage, si « rien ne bouge » sur le texte.

Décentraliser la déradicalisation

TERRORISME Chaque région devra se doter d'ici à 2017 d'un « centre de réinsertion » pour les personnes radicalisées

Manuel Valls a présenté hier un plan renforcé de lutte contre le djihadisme, qui met l'accent sur la prise en charge des personnes radicalisées avec la création dans chaque région française d'un « centre de réinsertion ».

Selon ce plan dévoilé à Matignon à l'issue d'une réunion gouvernementale avec douze ministres, les treize régions métropolitaines doivent disposer d'ici à la fin 2017 d'un tel centre, de petites structures d'une trentaine de personnes. Outre-mer, un centre est envisagé à Mayotte. Le premier établissement ouvrira cet été en Indre-et-Loire, avec des jeunes volontaires. Un deuxième, prévu d'ici à la fin de l'année, « traitera des cas plus lourds », dont des repentis de retour de Syrie.

À la demande des juges

« Au moins la moitié » des futurs établissements accueilleront, « à la demande de l'autorité judiciaire », des personnes « qui ne peuvent pas être placées en détention » mais sous

contrôle judiciaire, a précisé Manuel Valls. Le plan, qui recycle pour une grande partie des mesures déjà annoncées ou réalisées, vise à « doubler en deux ans les capacités de prise en charge » des jeunes actifs dans les réseaux djihadistes ou pouvant rejoindre leurs rangs, ainsi que leurs familles. Actuellement, 1 600 jeunes « font l'objet d'un accompagnement », selon l'exécutif. L'objectif est d'atteindre 3 600 personnes dans deux ans.

Le plan vise à doubler en deux ans les capacités de prise en charge

Selon un dernier décompte de Matignon, près de 9 300 personnes ont été signalées pour « radicalisation violente », dont 30 % de femmes et 20 % de mineurs. En prison, le gouvernement estime que 1 500 des 66 000 détenus en France sont « radicalisés ».

Sur les quinze projets d'attentats déjoués depuis 2013, six étaient portés par des individus de retour de

la zone syro-irakienne, où combattent actuellement 627 Français, le contingent le plus important en Europe.

Pour financer ces nouvelles mesures, une enveloppe de 40 millions d'euros supplémentaires est prévue d'ici à 2017, avec notamment la création d'une cellule de coordination de l'action des préfets, des collectivités locales et des associations.

Contrôle des postes sensibles

L'exécutif, qui a déjà lancé des partenariats avec les géants de l'Internet, veut « construire de puissants contre-discours » pour « contrecarrer la propagande djihadiste et salafite, et casser cette entreprise d'embarquement à grande échelle ».

Autre point important : le contrôle des personnes occupant des postes sensibles. Les enquêtes administratives visant à passer au crible les professions réglementées sont actuellement menées tous les trois ans, mais l'objectif est d'en réaliser « au fil de l'eau », avec des contrôles « à périodicité ressermée ».



Manuel Valls a présenté son plan hier à Matignon à l'issue d'une réunion avec douze ministres. PHOTO THOMAS PADILLA/MAXIPPO

Denis Baupin accusé de harcèlement sexuel

VIOLENCES Mis en cause par plusieurs élues et collaboratrices EELV, le vice-président écologiste de l'Assemblée nationale démissionne. Il dénonce des accusations « mensongères »

Denis Baupin n'a pas tenu longtemps. Quelques heures seulement après avoir été mis en cause pour « harcèlement » ou « agression sexuelle », il a démissionné du poste de vice-président de l'Assemblée nationale qu'il occupait depuis 2012. M. Baupin est député écologiste et mari de la ministre du Logement, Emmanuelle Cosse. Il avait quitté EELV au mois d'avril de cette année. Selon son avocat, il conteste « fondamentalement » les accusations dont il fait l'objet et qui sont par ailleurs pour la plupart couvertes par la prescription. Il aurait présenté sa démission « afin de protéger les institutions de la République » et pour « pouvoir assurer sa défense ».

Denis Baupin est mis en cause par huit femmes, élues ou collaboratrices d'EELV, dont les témoignages ont été publiés hier matin par

France Inter et Mediapart.

« Il m'a plaquée contre le mur en me tenant par la poitrine et a cherché à m'embrasser. Je l'ai repoussé violemment »

raient été destinataires de ces mêmes messages. raconte-t-elle. « Denis Baupin est venu. Il m'a plaquée contre le mur en me tenant par la poitrine et a cherché à m'embrasser. Je l'ai repoussé violemment. » Députée du Calvados, Isabelle Attard dénonce pour sa part du « harcèlement quasi quotidien par SMS provocateurs, salaces. Il y avait des moments où on n'en avait plus, c'était par salves. » Selon elle, plusieurs députées au-

Porte-parole du parti écologiste, Sandrine Rousseau assure notamment avoir été agressée en octobre 2011, lors d'une réunion du parti écologiste à Montreuil. « J'ai voulu faire une pause »,



Denis Baupin a déclaré avoir présenté hier sa démission de son poste de vice-président de l'Assemblée nationale « afin de protéger les institutions de la République ». JEAN-SÉBASTIEN EVRARD/WAP

raient été destinataires de ces mêmes messages.

« Que la parole se libère »

Aucune des femmes qui témoignent aujourd'hui n'avait toutefois déposé plainte. « Beaucoup se sont tues pour ne pas blesser sa compagne », souligne Elen Debost, membre d'EELV et adjointe au maire du Mans. Selon elle, ce serait la publication d'une photo prise au mois de mars qui les aurait finalement poussées à révéler ces faits. Sur ce

document, plusieurs députés hommes, dont Denis Baupin, apparaissent les lèvres maquillées de rouge pour protester contre les violences faites aux femmes. Les internautes ont également fait circuler hier un tweet de 2012 dans lequel le député disait sa « fierté d'avoir voté contre le harcèlement sexuel ». Selon plusieurs témoignages, le comportement de Denis Baupin était toutefois bien connu au sein du parti.

Hier, la direction d'EELV a salué dans un communiqué « le courage

des militantes qui ont brisé la loi du silence » et souhaité « que la parole se libère à l'encontre de tous les harceleurs et agresseurs ». De son côté, la féministe Caroline de Haas a lancé une pétition en ligne, « Violences sexuelles en politique, levons l'omerta ». Il y a un an, presque jour pour jour, plusieurs femmes journalistes chargées de suivre l'actualité politique française avaient également publié un texte manifeste pour dénoncer le sexisme de « certains élus et responsables ».

Pour « que la parole se libère »

RÉACTIONS Ironie du hasard, hier étaient remis à Paris les prix du concours contre le harcèlement... Par ailleurs, des responsables politiques se sont exprimés

« Le harcèlement est une violence insupportable », il faut « en rappeler la gravité sans cesse pour qu'on arrête d'entendre dans la bouche des coupables : "Je ne pensais pas que c'était si grave" », a déclaré hier Najat Vallaud-Belkacem. La ministre de l'Éducation nationale participait hier, dans les locaux parisiens de Google, à la remise des prix du concours contre le harcèlement, organisé par le ministère.

« Dès lors que les victimes parlent, on a l'impression que ça (le harcèlement, NDRI) a pris de l'ampleur, mais ce qui a pris de l'ampleur, surtout, c'est la dénonciation de ce qui est subi par les victimes », a fait valoir la ministre des Droits des femmes, Laurence Rossignol, présente pour décerner deux prix contre le harcè-

lement sexiste et sexuel. Par ailleurs, la présidente PS de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de l'Assemblée, Catherine Coustelle, a « pris acte » de la démission du député écologiste du poste de vice-président. Pour elle, l'affaire Baupin « permet de parler du harcèlement, peut délier des langues de victimes de ce phénomène, faire connaître la conduite à suivre », mais aussi les évolutions de la législation, « revue plusieurs fois par la gauche » depuis 2012 pour « préciser la définition et alourdir les peines ».

Un communiqué d'EELV

Pour cette députée de la Vienne, le harcèlement sexuel, « qui n'est pas



« Le harcèlement est une violence insupportable », a estimé hier Najat Vallaud-Belkacem. PH. FOTO NICOLAS KOVARIK/WAP

spécifique au monde politique », relève surtout d'un phénomène de « domination masculine ».

Dans un communiqué, le secrétaire national du parti, David Cormand, et ses deux adjoints, Élise Lowy et Jean Desessart, ont estimé que « Eu-

rope Écologie-Les Verts ne peut qu'espérer que le courage des lanceuses d'alerte soit contagieux et que la parole se libère à l'encontre de tous les harceleurs et agresseurs, que ce soit en politique ou plus généralement ».

Le Tour Poitou-Charentes partira le mardi 23 août d'Angoulême

CYCLISME Le tracé du 30^e Tour Poitou-Charentes sera dévoilé ce matin, à Poitiers, par Nathalie Lanzl, vice-présidente de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes chargée du sport, et par Alain Clouet, le président de Poitou-Charentes Animation. On sait de bonne source que l'épreuve partira le mardi 23 août d'Angoulême, sans doute de la place d'Hildesheim, dans le quartier de Ma Campagne. La première étape devrait conduire les coureurs jusqu'à Pullboreau, dans l'agglomération de La Rochelle. Disputée six semaines après le Tour de France, l'épreuve a toujours couronné de grands champions comme Tony Martin en 2015, Sylvain Chavanel en 2014 ou Thomas Voeckler en 2013. La nouvelle grande Région affirme devenir « un fidèle partenaire de l'événement », en lui accordant une aide de 120 000 euros.

Gens du voyage : le maire porte plainte, et après ?

ROULLET

Une cinquantaine de caravanes se sont installées aux Glamots

Dimanche, une mission évangélique s'est installée illégalement sur le site des Glamots à Roulet-Saint-Estèphe. Pour ce faire, les gens du voyage ont scié des poteaux de bois pour accéder au terrain. Une situation qui exaspère le maire, Gérard Roy, qui a déposé plainte hier contre ces occupants.

Oui, mais après ? La Charente ne dispose pas d'aires de grand passage comme le prévoit la loi. Un constat qui exaspère Gérard Roy : « J'ai trouvé un terrain sur Roulet qui conviendrait à tout le monde, aussi bien aux habitants qu'aux gens du voyage. Il se situe dans une ancienne carrière et il est propriété de la Scotpa. Mais depuis, à part un accord de principe de la préfecture, rien n'a avancé. Et il est hors de question que la commune verse un euro. »



Roulet, dimanche. PHOTO M. AMAT

À la préfecture, l'accord de principe est acté. « Mais comme il s'agit d'un terrain privé, cela relève des lois commerciales classiques et nous n'avons pas pouvoir », résume Jérôme Séguy, directeur du cabinet du préfet, rappelant que « la compétence appartient aux collectivités. Dans ce dossier, nous sommes juste des facilitateurs ».

Du côté du Grand-Angoulême, on se défend de ne pas pouvoir intervenir. La compétence reviendra aux communautés de communes le 1^{er} janvier 2017. En attendant, même si des groupes de travail planchent sur ce dossier d'aire d'accueil, « il est impossible de prendre des décisions qui engageront trois autres communautés de communes d'ici à six mois ».

Résultat, aucune solution ne devrait être apportée d'ici à cet été, période des missions évangéliques. Quant aux occupants du site de Roulet, ils se sont engagés à partir dimanche.

M. F.

La Région ne veut pas de la « clause Molière »

POLITIQUE Patrick Guillemoteau fait part de ses réserves sur la clause imaginée par Vincent You

Conseiller régional girondin issu de la majorité d'Alain Rousset (PS), Patrick Guillemoteau préside la commission d'appel d'offres de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Autant dire qu'il a posé un regard attentif sur le débat autour de la « clause Molière »...

Dispositif inventé par l'élu angoumoisin Vincent You, cette clause, insérée dans les appels d'offres publics, rend obligatoire l'utilisation de la langue française sur les chantiers pour des raisons de sécurité (lire notre édition du 3 mai dernier). Les entreprises dont les salariés ne parleraient pas français seraient, dès lors, dans l'obligation de salarier un interprète. Une mesure qui rendrait moins avantageux le recours aux travailleurs détachés...

Deux régions, les Hauts-de-France et les Pays-de-la-Loire, ont adopté la « clause Molière » défendue au sein du collectif Franc-Parler. Et ce mer-

credi, des députés devraient déposer un amendement à la loi Travail en reprenant le dispositif imaginé par Vincent You.

Arrière-pensées

La « clause Molière » ne fait pourtant pas l'unanimité. Le député girondin Gilles Savary mettait récemment en garde contre le caractère discriminatoire de la clause (lire notre édition du 4 mai). Et aujourd'hui, c'est Patrick Guillemoteau qui dit son opposition au dispositif.

« Cette clause est moralement choquante, juridiquement illégale et, pour tout dire, démagogique. Elle a d'abord un caractère discriminant et plein d'arrière-pensées », réagit le conseiller régional. « Si c'est vraiment la question de la sécurité qui prime, il suffit d'exiger, à la limite, que le chef d'équipe ait un niveau de compréhension suffisant. Si c'est pour faire plaisir aux représentants



Patrick Guillemoteau. PHOTO THIERRY DAVID

du BTP, la mesure est habile mais illégale. Vouloir privilégier les entreprises françaises, régionales ou locales est contraire au code des marchés publics. Finira-t-on par imposer le xhiti sur les chantiers du Nord ou

le patois charentais à Angoulême ? La Région ALPC ne tombera pas dans ce piège tendu par les thuriféraires d'une concurrence saine et loyale. »

B. R.

CHÂTEAUBERNARD

Sa dernière cérémonie en tant que porte-drapeau



Pierre Singaraud (au centre) est porte-drapeau pour la ville de Châteaubernard depuis six ans. PHOTO S. B.

Sa dernière cérémonie commémorative en tant que porte-drapeau aura été particulièrement ventueuse en ce dimanche 8 mai. Mais Pierre Singaraud, porte-drapeau pour la ville de Châteaubernard depuis six ans, préfère s'arrêter à temps.

Il s'engage dans l'armée en 1952 pour vingt-neuf ans. Il obtient son brevet de mécanicien radio à Auxerre (Yonne). Il reste quatre ans en Tunisie puis est affecté au GLTA (groupe de transport et de liaison aérienne) 2 / 60 de Villacoublay avant de rejoindre les forces aériennes stratégiques à Taverny (Val-d'Oise) et la station souterraine à

Chambry (Aisne). Suivront des affectations à Cognac (Charente), en Polynésie et à Orléans (Loiret). Pierre Singaraud participera aussi aux explosions nucléaires au Sahara et à celles du Pacifique.

Remerciements

Dominique Petit, première adjointe, a chaleureusement remercié Pierre Singaraud lors du vin d'honneur servi à la mairie en présence notamment du lieutenant-colonel Loïc Mandreau, commandant de l'école de pilotage de la base 709, du sous-préfet de Cognac Olivier Maurel.

Sandra Balian



Les voisins de cette montagne de verre se plaignent d'une poussière très fine. PHOTOS J.G.

Les entreprises accusées de pollution se défendent

CHATEAUBERNARD Deux sociétés de recyclage du verre implantées au Fief-du-Roy sont sous le coup d'accusation de pollution. Elles répondent qu'elles sont dans les normes

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

Sur le chemin de la déchetterie de Châteaubernard, on ne remarque même plus leur présence. Pourtant, si l'on s'arrête sur le côté de la rue Louis-Bliériot, de minuscules billes de verre vertes sont parfaitement visibles : elles tapissent la chaussée et les fossés sur 200 mètres. « On est dans une zone industrielle, d'accord ; mais ce n'est pas une raison pour arroser tous les voisins avec leurs déchets », critique un employé d'une société installée au Fief-du-Roy.

Les regards se tournent du côté de deux grosses usines. Particulièrement Everglass, située en face de Veolia propreté. Cette entreprise liée à la Samin (société d'exploitation des sables et minéraux) est spécialisée dans le traitement du verre ménager afin de le recycler. Everglass fabrique par exemple le calcin utilisé par des verriers comme Verallia à Châteaubernard.

Nocif pour les poumons ?

Quelque peu gêné par cette mauvaise publicité, Arnaud Besnard, le directeur général, minimise l'impact de cette nuisance tout en reconnaissant son origine : « Il y a quelques endroits où de petits morceaux de verre s'accumulent. Cela est lié aux allers et venues des camions. Mais les chauffeurs sont tenus de bacher la cargaison et de nettoyer l'arrière du véhicule avec



De minuscules débris de verre s'accumulent sur la route

« L'inspection du travail dit que ce sont de grosses poussières et que les poumons vont filtrer ! »

personne ne l'a encore vue en action. « Il faut le temps de la mettre en route et de former le personnel, argumente Laurent Van Gysel, le chef d'établissement. Cela devrait régler l'essentiel du problème. »

Mais les plaintes ne se limitent pas là. SRPMI est une entreprise voi-

sine et jumelle. La Société de recyclage de produits verriers industriels entasse les pare-brise et autres verres pour les séparer des feuilles plastiques à l'intérieur (comme ceux des doubles vitrages). De quoi susciter l'inquiétude des riverains, comme le vendeur de pièces automobiles Aupy. « On retrouve souvent de la poussière très fine sur la carrosserie des voitures que l'on entrepose, confie un des gérants. L'inspection du travail dit que ce sont de grosses poussières et que les poumons vont filtrer ! Mais on a moyennement confiance et on s'inquiète pour notre santé... »

La préfecture pas inquiète

Un muret a été installé en face d'une montagne de verre de 3 mè-

tres de haut où se désagrège le verre, afin d'éviter la propagation des poussières. Une solution tout à fait satisfaisante pour Laurent Maladry, le directeur du site. « La poussière vient du sol, pas du tas de verre », explique-t-il sur place. Bien qu'il ait ouvert les portes de son usine à « Sud Ouest », l'homme ne veut pas faire de photo (« pour éviter de trop en dire à nos concurrents », se justifie-t-il). Et de lui faire remarquer la présence de poussière à ses pieds : « Le broyage se fait de manière confinée dans un bâtiment, réplique le représentant de SRPMI. Donc la granulométrie du verre stocké à l'extérieur est trop grosse pour expliquer les poussières. Et l'été, on arrose le tas pour fixer la poussière. » Un dernier mot qui trahit peut-être la présence d'une poussière suffisamment fine pour s'envoler vers les entreprises voisines...

C'est en tout cas la conviction de Jean-Claude Fayemendie. « En outre, le stockage du verre plat n'est pas respecté en hauteur chez SRPMI », insistait-il en Conseil municipal au mois de mars. « Je demande que soient respectés les arrêtés préfectoraux, pour assurer le stockage dans des conditions préservant l'environnement. »

Les deux entreprises estiment être « totalement dans les normes ». La préfecture également, car elle assure qu'aucune procédure pour infraction de la réglementation n'est en cours.

Les Jardins respectueux tiennent leur assemblée

ENVIRONNEMENT L'association tiendra son assemblée générale demain à L'Yeu, de 19 heures à 20 h 30. À l'ordre du jour : clôture des comptes et rapport d'activités 2015 ; présentation des orientations 2016 ; élection du tiers sortant (deux membres du bureau à élire). Si des personnes sont intéressées pour rejoindre l'association, il convient de se manifester avant la tenue de l'assemblée générale.